

## Notre-Dame des Landes, « pro » et « anti » en appellent au chef de l'État

Les opposants au projet d'aéroport organisent un convoi vers le périphérique nantais samedi, tandis que ses partisans réaffirment leur détermination.



Franck Dubray/OUEST FRANCE

Un millier d'opposants à l'aéroport de Notre Dame des Landes se sont réunis ce samedi matin et ont organisé une marche de 3 kms vers le lieu dit du Bourget pour protester contre l'interdiction d'aller manifester à la Cop 21 à Paris

Sortir des postures et prendre une vraie décision politique. Voilà ce qu'attendent partisans comme opposants au projet de transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique à Notre-Dame des Landes (Loire-Atlantique). Tous en appellent au président de la République pour mettre fin au statu quo qui règne depuis 2012, après la tentative d'évacuation de la zone d'aménagement différée (Zad) par les forces de l'ordre.

Aujourd'hui, cent à deux cents personnes vivraient en continu sur place. « *François Hollande ne peut plus rester assis entre deux chaises*, s'impatiente Alain Mustière, président de l'association Les Ailes pour l'Ouest, favorable à la construction de cette infrastructure. *Il a montré ces derniers temps qu'il savait prendre des décisions, et on ne peut plus tolérer l'existence de cette zone de non-droit* ».

Quoique dans le camp adverse, Julien Durand, porte-parole de l'Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport (Acipa), formule une demande similaire: « *C'est au chef de l'État de donner le tempo et c'est le sens de notre mobilisation du 9 janvier* », prévient-il.

Samedi 9 janvier, la coordination des associations opposées au projet organise un convoi de vélos, tracteurs et marcheurs de Notre-Dame des Landes jusqu'au périphérique nantais. Objectif: mettre la pression sur les pouvoirs publics, à une semaine d'une audience très attendue devant le tribunal de grande instance de Nantes.

Quatre jours plus tard, le 13 janvier, la justice étudiera la demande d'expulsion immédiate d'habitants de la ZAD déposée par la société Aéroports du Grand Ouest (AGO). Elle concerne onze familles qui vivent et travaillent toujours sur place (dans quatre exploitations agricoles) malgré une procédure d'expropriation.

« *L'enjeu est fort car on touche au cœur de la résistance, avec la demande d'évacuation d'opposants historiques au projet*, explique Julien Durand. *Parmi eux, se trouvent des propriétaires, des locataires et neuf agriculteurs en production laitière* ».

Pour leur avocat, Erwan Le Moigne, ordonner leur expulsion immédiate serait lourd de conséquences. « *Ceux qui ne partent pas seraient débiteurs de 200 € par jour de retard. C'est une menace exorbitante!* » L'avocat va demander un délai d'expulsion, faute de solution d'habitat et d'emploi alternatifs. Il compte aussi remettre en cause la légalité de la procédure d'expropriation.

Pour Julien Durand, cette audience doit être prise en compte par l'État qui s'est engagé à ne rien mettre en œuvre avant l'épuisement des recours juridiques. Or, les opposants ont fait appel de la décision du tribunal administratif de Nantes, qui a validé, le 17 juillet 2015, le volet environnemental du dossier (arrêtés loi sur l'eau et espèces protégées, notamment). Les avocats des opposants prévoient de toute façon de jouer de nouvelles cartes judiciaires. Des demandes de suspension devraient ainsi être lancées en cas d'imminence des travaux sur la zone.

Car sur le terrain, les choses avancent. Plusieurs appels d'offres ont ainsi été publiés par la préfecture. Et les élus locaux ne cessent de rappeler leur attachement au projet. Le nouveau président (Les Républicains) de la Région des Pays de Loire, Bruno Retailleau, a même fait de l'évacuation de la ZAD une priorité. « *Les vents nous sont favorables*, estime Alain Mustière. *Tout l'environnement des élus régionaux défend ce projet.* »

De nouvelles pétitions pro ou anti-aéroport traduisent la détermination des deux camps à voir la situation évoluer. D'un côté, des riverains de la ZAD protestent contre la présence des « squatteurs ». De l'autre, des chrétiens à la sensibilité écologique ont lancé un texte appelant à réexaminer le projet. Le lancement d'une étude indépendante sur le réaménagement de l'aéroport actuel figurait dans l'accord conclu entre le candidat socialiste aux élections régionales et ses alliés EELV. Les opposants souhaiteraient désormais que cette étude soit lancée par le président de la République.

---

## **D'AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES SUR LA ZONE?**

Un collectif de naturalistes opposé au projet présente aujourd'hui à Notre-Dame des Landes le résultat de ses travaux d'observation. Ses inventaires feraient apparaître l'existence de « *cinq espèces légalement protégées non prises en compte par les dossiers mis à l'enquête et les arrêtés préfectoraux associés* ». Il s'agit d'un mammifère (le crossope aquatique, une sorte de musaraigne), d'un amphibien (le triton de Blasius) et de trois plantes (sibthorpie d'Europe, pulicaire commune, cicendie naine). Des données transmises à la préfecture de Loire-Atlantique et au ministère de l'écologie.

